

Lutte contre la pollution et autres mesures pour protéger la biodiversité du lac Tanganyika

Plan d'Action Stratégique

Burundi

Conclusions de la réunion de planification du Groupe de Travail National (Bujumbura 30 juin 1998)

3 juillet 1998

SAPbur1Fr

Table des matières

Résumé	Page	3
1. Place de la réunion de planification du GTN dans le processus du PAS		4
2. Objectifs et bilans de la réunion de préparation du GTN		4
3. Conclusions relatives à la préparation de l'atelier d'ADN		6
3.1. Objectifs de l'atelier d'ADN		6
3.2. Préparation de la documentation de base		
4. Conclusions relatives à la préparation de l'atelier EPSNE		7
5. Composition du GTN et élargissement de la base de consultation		8
6. Calendrier des activités		9
Annexes		10
Tableau 1.		
Partage des matières entre les thèmes, rubriques et liste indicative de points à traiter		
Tableau 2.		
Répartition des tâches de préparation des documents de base.		

Résumé

La réunion de planification du Groupe de Travail National (GTN) burundais du Projet de Biodiversité du Lac Tanganyika (PBLT) s'est tenue à Bujumbura le 30 juin 1998. L'objectif était de lancer le processus de préparation d'un Plan d'Action Stratégique (PAS) pour le lac Tanganyika.

La réunion a adopté le processus d'élaboration du PAS en sept étapes, recommandé par le Comité de Direction Régional. Ce processus prévoit de consacrer deux ateliers nationaux au processus de consultation. Le premier atelier (Analyse Diagnostique Nationale: ADN), qui aura lieu en septembre, traitera des menaces qui pèsent sur la biodiversité du lac et formulera des propositions préliminaires d'interventions destinées à neutraliser ces menaces. Le second (Examen des Priorités et Stratégies Nationales pour l'Environnement: EPSNE), programmé pour novembre, portera sur les options, les politiques, et les stratégies de gestion de l'environnement destinées à mettre en oeuvre ces interventions.

L'atelier ADN va requérir la préparation préalable de documents de base. Le GTN a confié la responsabilité de préparer ces documents de base à diverses personnes, choisies parmi ses membres et les institutions chargées des diverses études spéciales.

La consultation va s'élargir au sein des ateliers, auquel il est envisagé d'inviter divers représentants de l'administration, du secteur privé, d'ONG, de l'Université, et des agences d'aide internationale.

1. Place de la réunion de planification du GTN dans le processus du PAS

Un objectif primordial spécifié par le document de projet était de "...mettre en place un plan de gestion régionale à long terme pour lutter contre la pollution et pour conserver et sauvegarder la biodiversité du Lac Tanganyika." L'approche adoptée depuis lors pour cet objectif de planification de la gestion est celle d'un Plan d'Action Stratégique (PAS). Le concept de PAS repose sur l'idée que la gestion doit être continûment revue au gré des changements de situation. Un plan de gestion définitif et immuable serait un non-sens. Le PAS instaure par conséquent un processus de planification et de gestion, ainsi qu'un classement des priorités d'interventions, selon la situation et l'état des connaissances du moment.

Ce principe ayant été adopté en janvier 1998, le Comité de Direction a convenu d'un processus d'élaboration du PAS en sept étapes, dont trois étapes au niveau national et quatre au niveau régional:

a) au niveau national

- Réunion préparatoire des GTN

- Analyse Diagnostique Nationale, ADN (aussi appelé, dans certains documents traduits littéralement de l'anglais, " Examen du Problème Sectoriel National ")
- Examen des Priorités et des Stratégies Nationales pour l'Environnement, EPSNE

b) au niveau régional:

- Réunion préparatoire du Comité Consultatif Technique (CCT)
- Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT)
- Préparation d'un avant-projet de PAS
- Signature du PAS par les quatre pays (prévue par le Comité de Direction en mars 1999).

La réunion de planification du GTN est donc la première étape de ce processus, qu'elle vise à préparer au niveau national.

2. Objectifs et bilan de la réunion de planification du GTN

Le Coordinateur National (DG INECN) a convoqué la réunion de planification du GTN le 30 juin 1998 à Bujumbura. Le présent rapport, préparé par le Facilitateur, tient lieu de complément au procès-verbal de la réunion.

La réunion avait pour fonction de lancer au Burundi le processus de préparation du PAS, en particulier par la programmation des deux ateliers nationaux (ADN, EPSNE), par la proposition de partenaires à impliquer dans la consultation et à inviter aux ateliers, et par la répartition de tâches précises pour l'élaboration des documents préparatoires du premier atelier. Elle visait plus spécifiquement six objectifs :

1. préciser les étapes du processus de consultation nationale, en vue du processus régional devant aboutir au PAS;
2. identifier les besoins d'information pour l'ADN ("Examen du Problème Sectoriel National");
3. répartir le travail préliminaire de préparation des documentations de base pour l'atelier d'ADN;
4. proposer une liste élargie de participants potentiels (y compris des représentants d'organisations gouvernementales ou non-gouvernementales et du secteur privé) aux ateliers envisagés (ADN et EPSNE);
5. convenir de dates définitives de ces deux ateliers.

La réunion a atteint ces objectifs, respectivement comme suit ou avec les résultats suivants:

1. Le concept de PAS et les 7 étapes envisagées ont été présentés par le Facilitateur; l'importance de tenir les délais a été soulignée, de façon à ne pas contrecarrer les efforts d'avancement des autres pays partenaires; il a également été remarqué, en réponse à des

inquiétudes exprimées, que le relatif retard pris par le Burundi dans les activités du PBLT ne devrait pas l'empêcher d'avancer dans le processus de PAS: en effet, d'une part le Burundi bénéficie d'acquis scientifiques antérieurs au PBLT, d'autre part, conformément au principe de base du PAS aussi bien la gestion du lac que les études qui la sous-tendent seront toujours des processus continus et inachevés, dont aucun ne peut attendre que l'autre ne soit terminé.

2. Les besoins d'information ont été identifiés par une liste, dressée collectivement, des points et questions à traiter. Les rubriques ainsi inventoriées se trouvent citées et classées dans le Tableau 1 en annexe. Des comparaisons de contrôle avec d'autres listes ont été effectuées par le Facilitateur. Toutefois, afin de dissiper les craintes que ne subsistent des lacunes, il a été demandé à chaque personne qui approfondira un thème de veiller à ce que rien de pertinent et qui soit connexe à son thème ne soit omis.
3. La répartition du travail effectuée par le GTN fait l'objet du point 3.2. du présent rapport et les résultats en sont présentés au Tableau 2 annexé.
4. La liste élargie de participants proposée par le GTN est présentée ci-après au point 5 du présent rapport.
5. Le calendrier convenu par le GTN est présenté ci-après au point 6 du présent rapport.

La réunion s'étant en grande partie penchée sur la préparation de l'ADN, les conclusions relatives à cette question sont présentées séparément ci-dessous.

3. Conclusions relatives à la préparation de l'ADN

3.1. Objet de l'atelier d'ADN

L'atelier visera à identifier les menaces-clés qui pèsent sur la biodiversité du lac et à suggérer des interventions de gestion. Puisque le but est de définir des interventions possibles, une attention particulière sera portée aux menaces d'origine humaine, à la faisabilité des interventions et à leur efficacité en matière de protection de la biodiversité. Les menaces naturelles ou difficiles à maîtriser ne sont à prendre en compte que dans la mesure où elles peuvent influencer cette efficacité.

L'atelier est envisagé pour cinq jours. Toutefois, cette durée pourra être modifiée au vu de l'expérience de la première ADN, qui s'est tenu concomitamment en Zambie cette fin du mois de juin 1998.

3.2. Préparation de la documentation de base

En préparation de l'atelier, une série de documents thématiques seront élaborés. Ces documents à préparer ne doivent pas être longs. Ce sont des résumés qui mettront l'accent sur les problèmes-clés et sur les opportunités d'améliorer l'impact des activités humaines sur le lac.

Les thèmes retenus sont les suivants¹

1. La biodiversité et le lac :

Sous ce thème, il s'agit de considérer ce qui se passe au sein de l'écosystème (lac et rives), y compris les changements de substrat, de qualité de l'eau, de faune et de flore, de préciser l'action des causes les plus immédiates de ces changements (apports de sédiments, de polluants, pêche, introductions éventuelles), et d'en examiner les répercussions pour la conservation de la biodiversité, à savoir en priorité la conservation des espèces endémiques et vulnérables.

2. Bassins versants (occupation des sols, érosion)

A l'inverse du thème précédent centré sur l'aval, celui-ci considère ce qui se passe en amont des processus qui amènent des sédiments dans le lac, et une part des polluants.

II traite essentiellement de l'espace rural des collines faisant partie du bassin du lac (Mumirwa en particulier), en portant l'attention sur l'occupation du sol, l'agriculture et l'érosion qui en résulte. C'est également sous ce thème que doit être examinée la dynamique de transport des sédiments (et des matières dissoutes) dans les cours d'eau qui les entraînent ou non jusque dans le lac.

3. Etablissements humains, industries

Le thème traite des villes, de l'habitat humain, des industries, activités artisanales et même tertiaires comme le tourisme. L'attention doit évidemment être portée sur les villes côtières comme Bujumbura et Rumonge. Il s'agira en particulier de traiter de toutes les pollutions, y compris celles de l'industrie agro-alimentaire, mais à l'exception des pollutions agricoles.

4. Transport lacustre

Le thème concerne la navigation sur le lac, y compris les installations portuaires. Il s'intéressera en particulier aux pollutions, chroniques ou accidentelles, qui en résultent.

5. Pêche

Le thème inclut les activités associées à la pêche, licites ou non, telles que, par exemple, des actes de chasse ou de braconnage. Les deux faces de la relation entre le lac et la pêche sont à considérer (même si elles ne sont pas symétriques par rapport aux objectifs du projet) : les effets exercés par la pêche, et les impacts subis par la pêche.

6. Travaux publics, mines, carrières

La préoccupation centrale du thème sont les causes de sédimentation autres que l'érosion agricole (traitée au thème 2) ou urbaine (traitée au thème 3), par exemple celle des routes et des carrières.

7. Problèmes spécifiques à la plaine de la Rusizi

La particularité écotopographique de la plaine de la Rusizi, ainsi que de la partie du lac qu'elle influence, justifie de la traiter à part

8. Institutions, législation, éducation

¹ Les domaines tels que les changements climatiques ne sont pas retenus comme thème distinct, vu qu'aucune initiative de gestion locale n'a les moyens de s'attaquer à un problème de cette envergure. Néanmoins, ils sont à prendre en considération, le cas échéant, dans l'évaluation de l'impact des mesures préconisées (ainsi que dans les

Ce thème est transversal des précédents et d'un autre ordre, puisqu'il traite d'instruments disponibles pour infléchir les pratiques humaines menaçant la biodiversité. Bien que ces instruments feront également l'objet de l'atelier suivant (EPSNE), il s'agit déjà ici d'en établir un diagnostic en vue de préciser les mesures souhaitables.

9. Apports socio-économiques du lac

Le projet PBLT vise surtout à protéger le lac (et sa biodiversité) contre les activités humaines. La prise en compte des bénéfices socio-économiques tirés des ressources du lac est essentielle, parce qu'ils constituent à la fois un but en soi et un moyen d'asseoir durablement le succès du projet. Le résumé relatif à ce thème devrait aider au choix des interventions, à la fois par une meilleure appréciation de l'impact de la mesure envisagée et par une meilleure compréhension de la motivation des usagers du lac dont on souhaiterait influencer les comportements

Les contenus plus précis de ces thèmes sont indiqués en annexe (Tableau 1): la liste donnée est toutefois non limitative; il appartient aux auteurs de chaque contribution de traiter les éventuels points connexes à leur thème qui auraient été omis et leur sembleraient pertinents.

Le GTN a proposé des personnes et institutions pour rédiger ces documents. Le Tableau 2 indique la répartition convenue. Chaque document est proposé à un rédacteur principal, mais certains points particulier sont confiés à des personnes plus spécialisées. Le rédacteur principal reste dans ce cas chargé de la cohérence. Il aura donc fonction de coordinateur pour son thème. En outre, il traitera directement les points non confiés à des rédacteurs spécialisés.

Les auteurs des documents devront, pour leur thème, et pour autant que celui-ci s'y prête:

- étudier et actualiser les données de base, en identifiant les documents et les sources clés; dans ce cadre, les Examens de Base préparés par le PBLT constitueront une base de travail essentielle (des exemplaires des Examens de Base sont disponibles au bureau du Coordinateur National et ont également été distribués au reste des institutions en Burundi); l'information contenue dans les Examens de Base devra cependant être mise à jour et complétée si nécessaire,
- décrire la situation et les tendances, qualitatives et quantitatives, en particulier celles qui découlent de la croissance de la population, et en distinguant les perturbations liées à la crise socio-politique,
- identifier les principales menaces liées à leur thème qui pèsent sur la biodiversité ou l'écosystème (lac, rives et milieux associés); la personne chargée du thème de la biodiversité est tenue d'examiner avec toute la précision possible le lien entre les perturbations portées à l'écosystème lacustre (rives comprises) et le statut des espèces les plus fragiles, les autres contributions se contentant d'identifier les sources et causes de ces perturbations, ceci (pour autant que le thème s'y prête), à l'échelle du bassin versant,
- identifier les éventuels enjeux autres que la protection de la biodiversité, à prendre en compte dans les décisions,
- identifier les besoins de connaissances supplémentaires en vue de déterminer ou de préciser les actions à prendre,
- mettre en évidence les enjeux transfrontaliers,

- décrire le cadre institutionnelle et les causes institutionnelles sous-jacentes aux problèmes identifiés,
- évaluation des opportunités et contraintes, et en déduire des suggestions d'interventions devant contrecarrer les menaces et problèmes identifiés.
- rédiger le résumé présentant les études précédentes, en mentionnant les références aux sources d'information
- préparer pour l'atelier une présentation orale de leur travail et y apporter si possible les documents de référence auxquels les participants pourraient être appelés à se reporter.

Le Tableau 2 distingue des rubriques, qui pourront servir de plan-type. Pour chaque rubrique sont indiquée, à titre d'aide-mémoire (et d'aide à la délimitation des domaines propres à chaque thème), des indications de ce qui peut y être envisagé.

Comme le travail consiste à résumer l'information disponible, il ne requiert pas d'étude de terrain ni de longs délais d'exécution. Il est néanmoins essentiel de l'exécuter avec soin et de respecter les délais imposés par le calendrier présenté plus loin (point 6). Il est souhaité que le projet fournissent les moyens requis dans les délais appropriés.

4. Conclusions relatives à la préparation de l'atelier EPSNE

Le deuxième atelier vise l'Examen des Priorités et Stratégies Nationales pour l'Environnement, en vue d'évaluer dans quelle mesure la législation et les politiques (sectorielles et intersectorielles) existantes peuvent contribuer à résoudre les problèmes identifiés. L'atelier étudiera aussi la mise en cohérence des interventions envisagées avec les objectifs nationaux de gestion de l'environnement, à savoir ceux de la SNEB et du PAE.

La préparation du second atelier (EPSNE) sera envisagée au terme du premier (ADN), au vu de ses résultats. On y décidera des thèmes à débattre, et on y partagera le travail de préparation des documents de travail.

5. Composition du GTN et élargissement de la base de consultation

Le Groupe de Travail National comprend des représentants des organisations et des institutions suivantes:

Représentées à la réunion:

- INECN
- Département des Pêches
- MINATE
- IGEBU
- Université du Burundi
- PBLT
- DG Géologie et Mines
- ODEB

Excusées:

- Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération (Dép. des Traités)
- Ministère du Développement Communal
- Ministère des Transports, des Postes et des Télécommunications (Dép. des Transports Lacustres)

En plus, la réunion du GTN a suggéré d'élargir davantage le processus de consultation. Elle envisage d'inviter également les institutions ou personnes suivantes, aux deux ateliers:

Invité à participer à la préparation de la documentation de base:

- MTPE, Direction de la Planification et de l'Urbanisme

Autres:

- Associations de pêcheurs: pêcheurs industriels (Macos Aris), pêcheurs de la baie du Nord, pêcheurs de Rumonge / Un représentant des éleveurs / Patrice Faye / Fishes of Burundi /

Cercle Nautique / Industries: Abattoir, ARNOLAC, BATRALAC, BRARUDI, COTEBU, ROBBIALAC / Ministères: M. de l'Agriculture et de l'Elevage, M. du Plan, M. de l'Action Sociale, M. des Finances, M. du Commerce / Départements administratifs: D. de Gestion Urbaine, D. de l'Hygiène / UPP / Départements de l'Université: D. de Chimie, D. de Géologie / ISABU / SIP / REGIDESO / ECOSAT / Commandant de la Garde Lacustre / Administrateur communal de Mutimbuzi, autres administrateurs communaux / mairie de Bujumbura,

SETEMU / Sociétés régionales de développement: SRDI, SRDR, SRDB / ONG: Care, Catholic Relief Service / Organisations internationales et bailleurs: HCR, PNUD, FAO, FNUAP, BM, autres bailleurs. / Projets: MINAGO, Projet d'Appui à la Restauration et à la Gestion de l'Environnement, Projet LTR (recherches sur le lac Tanganyika), PBLT.

Toutefois, le Coordinateur National et le GTN actuel pourront décider d'alléger cette liste, après évaluation des contraintes d'organisation de la réunion et de la motivation potentielle de ces partenaires à y prendre part de manière active.

Les membres proposés qui viendront s'ajouter au Groupe de Travail National seront invités à assister à chacune des deux réunions afin d'assurer la continuité et la cohérence du processus.

6. Calendrier des activités

La réunion a proposé les dates des deux ateliers, les échéances intermédiaires sont à préciser par le Coordinateur National:

- Juillet: confirmation du partage des tâches de préparation des documents préparatoires; mise au point des mandats de préparation des documents d'information de base; précisions sur la méthodologie et la structure des documents
- Août: réunion entre le CN et les personnes chargées de rédiger les documents préparatoires afin d'évaluer les progrès accomplis.
- Juillet-Août: rédaction des documents
- 7-11 septembre: atelier d'ADN ("Examen du Problème Sectoriel National").
- 23-27 novembre: atelier sur les Priorités et Stratégies Nationales pour l'Environnement.

Tableau 1 (première partie)

Partage des matières entre les thèmes, rubriques et liste indicative de points à traiter

	1. La biodiversité et le lac	2. Bassins versants	3. Etablissements humains, industries
Description: situation, tendances	Définir des « cibles » (objectifs de conservation): espèces ou groupes endémiques vulnérables, habitats, sites-clés (Rusizi); état et tendance de l'écosystème (y compris qualité de l'eau et sédimentation dans le lac, changements de substrat, invasions végétales...)	Densification du peuplement humain, mouvements de populations (et du bétail). Occupation des sols: cultures, pâturages, forêts naturelles (aires protégées), boisements artificiels. Agriculture (érosion, engrais, pesticides): extension, intensification	Etablissements humains et industries, urbanisation de zones sensibles, assainissement, aménagement des rivières de Bujumbura, pbs d'emplacements des cimetières, pratiques de dépôts de cadavres dans les eaux, effets de l'habitat sur l'érosion et le ruissellement
Pb de protection de la biodiversité	Menaces identifiées qui pèsent sur les « cibles », impact de la pêche, la sédimentation, la pollution etc.; aperçu des causes de menaces indirectes (cfr autres thèmes) et précision sur menaces directes: introduction d'espèces, prélèvements	Erosion, émission de polluants et transport (des sédiments et polluants) vers le lac.	Emission vers la lac de déchets liquides et solides, domestiques et industriels (y compris artisanat du palmier à huile); effets sur le lac des pollutions de la nappe; apports d'érodats liés à la (re)construction; effets sur le lac des crues traversant la ville
Autres enjeux que la protection de la biodiversité	Espèces dommageables Se référer aux autres études pour les questions de pêche, alimentation en eau....	Importance économique et environnementale de l'aménagement des bassins versants et de la lutte anti-érosive	Tourisme, loisir Prélèvements d'eau pour usages domestiques (eau potable) et industriels Protection de la ville contre les crues...
Contexte institutionnel, intervenants, stratégies	Cadre légal de la protection des eaux et de la biodiversité	Cadre institutionnel et stratégies mises en oeuvre	Application des lois, responsabilisation des industriels?...
Besoins de connaissances	Point des connaissances, en matière de menaces sur la biodiversité	Point des connaissances, en particulier en matière d'apports de sédiments	Suivi des effluents?...
Implications transfrontalières	Prise en compte du statut global et régional dans la sélection des « cibles » Caractère indivisible de l'écosystème Application des normes CITES, statut des espèces du lac dans les annexes CITES	Bassins transfrontaliers (Malagarazi, piégeage des sédiments dans les marais, impacts de leur mise en valeur) Déplacements de populations, réfugiés	Echanges d'expériences??
Opportunités et contraintes, propositions	Distinction entre changements non maîtrisables et changements maîtrisables. Menaces devant concentrer l'attention.	Contraintes: pression démographique, pentes Opportunités: intérêt de l'intégration agrozootechnique et agroforestière....	Contraintes: pression démographique, besoin de développement, coût de l'épuration...

Tableau 1 (suite)

Partage des matières entre les thèmes, rubriques et liste indicative de points à traiter

	4. Transport lacustre	5. Pêche	6. Travaux publics, carrières, mines
Description: situation, tendances	Importance du trafic, types de marchandises, tendances Travaux portuaires	Pratiques, matériel, types de pêche (industrielle, artisanale, traditionnelle), prises, effort de pêche, espèces: situation et tendances (qualitatives, quantitatives, spatiales: effet des déplacements de population; effets de la crise); pêche de poissons ornementaux; transformation, commerce	Routes et pistes (en particulier sur le littoral) Exploitation pétrolière éventuelle Mines et carrières Extraction de matériaux dans les rivières et sur les plages Barrages Curage et aménagement des rivières
Pb de protection de la biodiversité	Pollution par les bateaux, pollutions accidentelles ou non, lavement de cuves, risques liés aux substances dangereuses, échouage, pollutions dans les ports (accidents de transbordement de bateaux) Effets physiques des ports	Impact de la pêche et des éventuelles pratiques associées sur la biodiversité	Apports de sédiments vers le lac Risques potentiels liés à l'exploitation éventuelle du pétrole
Autres enjeux que la protection de la biodiversité	Economie (sécurité?) ...	Importance économique et sociale de la pêche (revenus, production protéique). Impact des changements écologiques du lac sur la pêche	Développement économique
Contexte institutionnel, intervenants, stratégies	Réglementation du transport, du commerce de substances dangereuses....	Cadre institutionnel, organisation des pêcheurs; réglementation et application des règlements; taxation du commerce; conflits entre pêcheurs?	...
Besoins de connaissances	à préciser	à préciser: suivi des stocks? suivi des prises? connaissances des frayères? acquis du LTR?	à préciser, éventuelles routes en projet, besoin d'un inventaire des carrières (cfr PAE)...
Implications transfrontalières	Transport international Transferts de pollutions	Indivisibilité de la ressource Coordination du contrôle Accords internationaux éventuels Pêche hors des eaux nationales	Routes internationales
Opportunités et contraintes, propositions	Contraintes: difficultés du contrôle...	Convergences et divergences entre les intérêts de la pêche et de la conservation de la biodiversité...	...

Tableau 1 (suite et fin)

Partage des matières entre les thèmes, rubriques et liste indicative de points à traiter

Rubrique	7. Questions spécifiques à la plaine de la Rusizi	8. Cadre institutionnel et éducation	9. Apports socio-économiques du lac
Description: situation, tendances	Historique de la mise en valeur. Gestion de l'aire protégée. Agriculture irriguée et aménagements hydro-agricoles (engrais, pesticides, hydrologie...) Rivière Rusizi: variations de tracés, hydrologie et charge. Exploitation du sel. Dépotoirs	Institutions régissant les secteurs concernés. Principaux textes légaux existants susceptibles de contrer les menaces, application. Processus en cours (code de l'environnement, EIE)	Bénéfices économiques ou autres tirés du lac (par la pêche, l'exploitation des rives, le tourisme, l'eau, le transport...) Populations et groupes sociaux bénéficiaires Conscience par la population de ses liens de dépendance envers le lac
Pb de protection de la biodiversité	Dynamique du delta Gestion de l'aire protégée Pollutions (agriculture, décharge...)	Insuffisances des textes légaux en matière de biodiversité	Impact de l'exploitation du lac sur la biodiversité
Autres enjeux à considérer que la prot. de la biodiversité	Développement	Intégration biodiversité - environnement et dével. durable	(rubrique faisant ici double emploi avec le premier point ci-dessus)
Contexte institutionnel, intervenants, stratégies	Compétition agriculture - élevage - aire protégée Mouvements de population Intervenants	Recevabilité sociologique des lois en vigueur Complémentarité des lois et de l'EE dans l'arsenal des instruments de politique environnementale	Institutions et organismes d'intervention dans la zone littorale Droit écrit et coutumier relatif aux ressources du lac; règles de partage des bénéfices...
Besoins de connaissances	à préciser	à préciser: envisager notamment la question de l'échange d'information sur les lois des pays partenaires en vue de juger des convergences en matière de gestion du lac	à préciser
Implications transfrontalières	Impacts importés de l'amont (Congo, Rwanda). Impacts partagés le long du cours mitoyen (Congo) Question du tracé de la frontière en relation avec les variations du cours de la Rusizi. Mouvements de population et de bétail, braconnage éventuel au travers de la frontière. Echange d'expérience sur la gestion de la plaine.	Traités et conventions internationaux auquel il peut être fait appel pour la gestion du lac (conv. de Ramsar, Washington, Bonn, Rio...). Eventuelles Contradictions éventuelles entre objectifs et effets des lois nationales régissant la gestion du lac. Place du concept de patrimoine commun, transfrontalier, dans les lois et l'EE.	Echanges économiques autour du lac
Opportunités/contraintes et conclusions	Contraintes: contentieux transfrontalier, pas de maîtrise de l'amont, conflits...	Porter un diagnostic de la situation en vigueur, faire des propositions-clés	Possibilité d'exploiter les convergences entre intérêts de développement des populations et objectifs de protection?

Tableau 2. Répartition des tâches de préparation des documents de base

Thème	Institution	Personne
1. la biodiversité et le lac : synthèse et complément aux parties spéciales:	Université du Burundi	Gaspard Ntakimazi
1. partie spéciale: Sédimentation (dans le lac)	DG Géologie et Mines (MEM)	Tharcisse Songore
1. partie spéciale: Pollution, qualité de l'eau	INECN	Gabriel Hakizimana
2. Bassins versants : synthèse et complément aux parties spéciales	Dép. Génie Rural (MINATE)	Jean-Marie Bukuru
2. partie spéciale Peuplement humain	Université du Burundi	François Nkurunziza
2. partie spéciale: Aires protégées forestières	INECN	Elisée Ntiranyibagira
2. partie spéciale: Transport de sédiments vers le lac (dans les cours d'eau)	IGEBU	Gérard Ntungumburanye
3. Etablissements humains, villes, industries : synthèse et complément aux parties spéciales	Direction Planification Urbaine	Pierre Bakevya
3. partie spéciale: Emission de polluants	INECN	Gabriel Hakizimana
3. partie spéciale: Alimentation en eau potable	Dir. Ressources Hydrauliques	Denis Barandemaje
4. Transport lacustre	Dép. Transport Lacustre	Pascal Ndzeye
5. Pêche	Direction des Pêches	Roger Kanyaru
6. Travaux publics, mines, carrières : synthèse	Min. Développement Communal	Salvator Ruzima
6. Partie spéciale: Gisements pétroliers		Tharcisse Songore
7. Problèmes spécifiques à la plaine de la Rusizi	INECN	Elisée Ntiranyibagira
8. Institutions, législation, éducation : synthèse	Université du Burundi	Didace Nimpagaritse
8. partie: Législation	Université du Burundi	Didace Nimpagaritse
	INECN	Damien Nindorera
8. partie. Education environnementale	ODEB	Antoine Kinyomvyi
9. Apports socio-économiques du lac	MINATE	Mathias Kinezero

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ADN	Analyse Diagnostique Nationale
ADT	Analyse Diagnostic Transfrontalière
BRARUDI	Brasseries du Burundi
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces en Danger (Convention on International Traffic of Endangered Species)
CCIB	Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture du Burundi
CCT	Comité Consultatif Technique
CIE	Centre d'Information Environnementale
CN	Coordinateur National
CNE	Conseil National de l'Environnement
COTEBU	Cotons et Textiles du Burundi
CRS	Catholic Relief Service
DGEE	Direction Générale de l'Eau et de l'Energie
EE	Education Environnementale
EIE	Etude d'Impact sur l'Environnement
EPSNE	Examen des Priorités et Stratégies Nationales pour l'Environnement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour ... Population
GEF	Global Environment Facility (= FEM)
GTN	Groupe de Travail National
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
INECN	Institut National de l'Environnement et de la Conservation de la Nature
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
LTR	Lake Tanganyika Research (= RAPLT)
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MCIT	Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
MEM	Ministère de l'Energie et des Mines
MINATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
MREC	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
MTPE	Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement
MTPT	Ministère des Transports, des Postes et des Télécommunications
ODEB	Organisation pour la Défense de l'Environnement au Burundi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAE	Plan d'Action Environnemental
PAEMR	Projet Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
PARGE	Projet d'Appui à la Restauration et à la Gestion de l'Environnement
PAS	Plan d'Action Stratégique
PBLT	Projet de lutte contre la pollution et autres mesures pour protéger la Biodiversité au Lac Tanganyika
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RAPLT	Recherche pour l'Aménagement des Pêches au Lac Tanganyika
REGIDESO	Régie de Production, de Distribution et de Commercialisation de l'Eau et de l'Electricité
SIP	Société Immobilière Publique
SETEMU	Services Techniques Municipaux
SNEB	Stratégie Nationale de l'Environnement du Burundi
SRD	Société Régionale de Développement
SRDI	Société Régionale de Développement de l'Imbo
SRDR	Société Régionale de Développement de Rumonge
UB	Université du Burundi
UPP	Unité de Planification de la Population